

## Etat des lieux des zones agricoles protégées (ZAP) en Isère

Communes	Éléments de contexte, motifs de protection	hectares	Date arrêté
Chatte	Contexte de la ZAP : AOP Noix de Grenoble, pépinières, vergers, irrigation, secteur de la Gloriette en périphérie de Saint-Marcellin (7000 hab.)	95	30/01/2007 modifié le 29/03/2007
Izeron, Cognin-les Gorges	Contexte de la ZAP : AOP Noix de Grenoble, irrigation récente, proximité échangeur de Saint-Marcellin	515	21/04/2008
Auberives-en-Royans, Saint-André-en-Royans	Contexte de la ZAP : AOP Noix de Grenoble, maïs, élevage, extension et renforcement du réseau d'irrigation, proximité échangeur de Saint-Marcellin	506	16/02/2010
Chatte, La Sône	Contexte de la ZAP : Consolider les investissements qui seront réalisés dans le cadre du projet d'irrigation en cours par une sécurisation du foncier agricole Renforcer l'unité de la terrasse alluviale de la vallée de l'Isère Requalifier le caractère agricole de la zone de production : AOP noix de Grenoble Contenir la pression urbaine	723 Chatte 652 La Sône 71	27/08/2014